

# AVIS DE MARCHÉ

## Identification de l'organisme qui passe le marché :

M. Raphaël BERNARDIN, Maire, Parc Georges Spénale, 81370 Saint-Sulpice-La-Pointe - Tél 05 63 40 22 00 - Fax 05 63 40 23 30 – Courriel : [mairie@ville-saint-sulpice-81.fr](mailto:mairie@ville-saint-sulpice-81.fr)

## Objet du marché :

**Etudes de faisabilité et de programmation pour la réhabilitation – reconstruction de la salle « Polyespace » à Saint-Sulpice-la-Pointe.**

## Durée du marché :

Le délai prévisionnel d'exécution de l'ensemble du marché court à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- La date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire de débiter l'exécution du marché,
- La date de réception dudit ordre de service par le titulaire.

La date d'achèvement du marché sera celle de la validation contradictoire de la phase ESQUISSE du concours de Maîtrise d'œuvre.

## Lots / Tranches :

Le présent marché n'est pas alloti, il est décomposé en phases.

- PHASE A : Etudes préalables et d'opportunité
- PHASE B : Etudes de faisabilité – Pré-programme
- PHASE C : Programme général et consultation

## Variantes et Prestations Supplémentaires Eventuelles :

Il est prévu une prestation supplémentaire éventuelle ni de variantes

**Procédure de passation :** La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles R.2123-1 à 7 du code de la commande publique.

## Modalités d'attribution :

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le marché sera conclu soit avec un prestataire unique soit avec un groupement d'opérateurs économiques. Les candidats doivent se reporter au règlement de la consultation pour les justificatifs à produire.

## Critères de sélection :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et sous critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 1) **Prix** (40%) apprécié au regard du prix global et forfaitaire proposé,
- 2) **Valeur technique** (60%) appréciée au regard de la note méthodologique et d'organisation.
  - a) Compréhension du contexte et des enjeux du projet : notée sur 5 points (Mémoire technique ET audition)
  - b) Méthodologie proposée : notée sur 3 points,
  - c) Organisation et expérience des moyens humains affectés : noté sur 2 points.

Important AUDITION :

La phase d'audition est prévue entre le lundi 24 février e le mardi 25 février 2020 et fera partie de l'appréciation de l'offre du candidat dans le cadre de la valeur technique « compréhension du contexte et des enjeux du projet ». Tout candidat ayant remis une offre devra obligatoirement assurer sa présence en phase d'audition sous peine de voir son offre rejetée. (Défaut de présence à l'audition)  
Le candidat devra respecter la date et l'horaire de convocation, non modifiable

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec tout ou partie des candidats à l'issue de l'analyse initiale dont la candidature aura été sélectionnée et ayant proposé l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de sélection énumérés ci-dessous.  
Il se réserve la possibilité également d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.

**Date limite** : Le jeudi 13 février 2020 avant 12h00

**Retrait du dossier de consultation** : Le dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante : [www.aws.fr](http://www.aws.fr)

Il est obligatoire de répondre par voie dématérialisée sur la plateforme [www.aws.fr](http://www.aws.fr); profil acheteur de la Collectivité.

**Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication** : Le 23/01/2020